

L'ANIMATION PROFESSIONNELLE

• NOS FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Les CEMÉA Rhône-Alpes proposent tous les niveaux de formation des métiers de l'animation, du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

CPJEPS

« Le premier diplôme pour se professionnaliser dans l'animation »

BPJEPS

« Le diplôme de référence dans l'animation »

DEJEPS

« Le diplôme pour coordonner des projets et des équipes »

DESJEPS

« Le diplôme pour diriger des structures et des projets »

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE

« Le diplôme pour diriger un accueil collectif de mineurs »

FORMATIONS COURTES

« Ces formations sont construites sur demande »

• LA FILIÈRE ANIMATION PROFESSIONNELLE AUX CEMÉA RHÔNE-ALPES



Faire une formation professionnelle aux CEMÉA c'est :

- bénéficier d'un réseau national possédant 80 ans d'expérience et d'expertise dans la formation, ancré dans un mouvement d'Éducation Nouvelle
- profiter d'une formation individualisée et d'un accompagnement personnalisé
- réaliser une mobilité dans un pays de l'Union Européenne*
- rencontrer un réseau d'acteurs locaux implantés sur les territoires pour enrichir ses expériences.

*Les mobilités européennes sont réalisées dans le cadre du programme européen ERASMUS +





BPJEPS

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT Mention ANIMATEUR Option LOISIRS TOUS PUBLICS

« Le diplôme de référence
dans l'animation »

Le BPJEPS est un diplôme de niveau 4 pour se former à mettre en œuvre en autonomie pédagogique les compétences visées. Aux CEMÉA, le BPJEPS c'est :

- 20 mois de formation.
- 1 semaine de formation par mois en moyenne.

EMPLOIS VISÉS

Animateur.rice loisirs tous publics, directeur.rice d'accueil collectif de mineurs. Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, etc.), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.

CONDITIONS D'ACCÈS - PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'une des formations relatives au secourisme suivantes : PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU, SST.
- Justifier d'une expérience d'animation professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe, d'une durée minimale de 200h OU être titulaire d'un des diplômes suivants : BAPAAT, CQP Animateur Périscolaire, BAFA, BAFD, BP SPVL, BAC/BREVET pro agricole (toutes options), BPJEPS (toutes spécialités).

Il faut également : une structure d'alternance, un financement, avoir complété le dossier d'inscription, et réussi les tests de présélection.

OBJECTIFS

Il atteste que son/sa titulaire met en œuvre en autonomie pédagogique les compétences suivantes :



OUVERTURE • Du 28 novembre 2023 au 3 juillet 2025 à Grenoble et Clermont-Ferrand.



DURÉE • 20 mois dont 600h aux CEMÉA et 600h minimum d'expérience pratique. Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail.



TARIF • Nous consulter.



INSCRIPTION • Gratuite et obligatoire avant le 29 septembre 2023.



CONTACT >

Pour plus d'informations, un devis personnalisé ou un dossier d'inscription :
secretariat@cemearhonealpes.org / 04 76 26 85 40

LE BPJEPS

ANIMATION
PROFESSIONNELLE

BPJEPS

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et leurs contextes territoriaux de vie
- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs
- Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour animer des activités de découverte : activités scientifiques et techniques, culturelles, d'expression et activités physiques de loisirs
- Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.



Formation
**prise en charge
à 100%**
dans le cadre
d'un contrat
d'apprentissage

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en alternance avec en moyenne une semaine par mois en centre de formation. Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs
- UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics ».

Direction d'un ACM

Les stagiaires inscrits sur cette formation devront, lors de périodes en structure d'alternance, exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours, consécutifs ou non consécutifs, d'un Accueil Collectif de Mineurs.



**76 % de
réussite**
aux
examens
sur les 3
dernières
promotions

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Le BPJEPS est délivré par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse Engagement Sports (DRAJES), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation.

Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la DRAJES.

LES + DU BPJEPS AVEC LES CEMÉA

- + Un stage de deux semaines dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.
- + 28h de formation ouverte à distance avec un MOOC laïcité.
- + 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs.rices de terrain piloté par le CGET.
- + L'élaboration et la conduite d'un projet d'animation pendant la formation.
- + Des visites de structures pour rencontrer des acteur.trice.s de terrain et élargir son champ d'action.
- + Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.



YAKAMEDIA



MÉTHODES MOBILISÉES

Chaque formation est construite à partir de méthodes d'éducation active, alternant apports théoriques, mises en situations et réflexions collectives. L'équipe de formateur.rices s'appuie notamment sur :

- Le vécu et les projets de participant.e.s
- Des analyses issues de la pratique, de l'observation et de la réflexion des participant.e.s
- Des analyses issues de l'apport de textes et/ou d'images et/ou d'outils audiovisuels
- Des études de situations et des échanges collectifs
- De l'appropriation et/ou l'élaboration de méthodes et/ou d'outils, de documents écrits
- Une alternance des temps de travail en grands groupes, en petits groupes et individuel

MOBILITÉ EUROPÉENNE



Dispositif du programme Erasmus + pour l'Enseignement et la Formation Professionnelle

Nos sessions intègrent un module de formation qui se déroule à l'étranger, dans un pays de l'Union Européenne. Ce stage de plusieurs jours permet aux professionnel.le.s en formation de se sensibiliser aux enjeux et pratiques de l'éducation interculturelle et de la citoyenneté européenne.

Cette immersion a pour objectifs d'acquérir des connaissances sur l'environnement et les métiers de l'animation et du travail social dans un pays de l'UE dans un contexte de diversité et de développer des compétences sociales et interculturelles d'adaptation pour travailler en équipe internationale. Un accompagnement pédagogique est proposé pour favoriser la découverte du milieu professionnel et de l'environnement socio-culturel du pays d'accueil.

Ces apports sont de réels atouts pour la formation : renforcement des compétences psycho-sociales, apport sur le potentiel professionnel, ancrage des pratiques professionnelles dans une dimension européenne et apport sur le projet européen. Inscrire une mobilité européenne dans les formations professionnelles est un réel parti-pris pédagogique des CEMEA Rhône-Alpes, pour qui les expériences de mobilité sont sources d'apprentissage et d'émancipation et ont ainsi toute leur place dans les formations et les parcours éducatifs.



CONTACT >

Pour plus d'informations, contactez la référente mobilité :
Domitille Hocq - d.hocq@cemearhonealpes.org

ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations sont ouvertes à tous les publics et favorise l'inclusion des personnes porteuses de handicap. Nous proposons ainsi un accueil et un accompagnement adapté tout au long de la formation afin de répondre aux besoins et aux attentes de chacun.e. La formation de nos équipes, l'aménagement de nos outils ainsi que la structuration d'un dispositif d'accueil individualisé permettent de recevoir et d'accompagner chaque stagiaire dans nos formations.

Notre Espace ressources « Handicap » se tient à votre disposition pour tout renseignement.



CONTACT >

Merci de contacter notre référent « handicap » :
Jean-Yves Chapand - jy.chapand@cemearhonealpes.org

APPRENTISSAGE

Les CEMÉA Rhône-Alpes sont une UFA (Unité de Formation des Apprentis) membres du CFA Rhône-Alpes des métiers du sports et de l'animation. Ils peuvent à ce titre accueillir des stagiaires en contrat d'apprentissage dans les formations professionnelles.



FINANCEMENT

Compte Personnel de Formation (CPF), contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro-A, prise en charge par un OPCO, prise en charge par un employeur. Possibilité de financement Région et Pôle Emploi pour les demandeur.euse.s d'emploi.



CONTACT >

Marilyne Guillard
direction@cemea-rhonealpes.org / 04 76 26 85 46

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Toutes nos inscriptions aux formations sont gratuites. Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site : <https://cemea-formation.com/docs/CGV.pdf>

Pour plus d'informations, obtenir le programme de la formation, un devis ou un dossier d'inscription, s'adresser au secrétariat : accueil@cemea-rhonealpes.org - 04.76.26.85.46

La spécialité ou la mention de votre diplôme n'est pas proposée en Auvergne-Rhône-Alpes ? Contactez les CEMÉA dans une autre région !



Infos et inscription > **Cemea** FORMATION

Les CEMÉA disposent d'une habilitation quinquennale en tant qu'organisme de formation délivrée par la DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes.

Certaines formations sont en cours d'habilitation.



Les CEMÉA Rhône-Alpes sont titulaires de la nouvelle certification nationale unique QUALIOPi dans le cadre de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

L'organisme I.Cert certifie que les actions suivantes : Formation Professionnelle (FP) et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) sont conformes aux exigences de la certification visées à l'article L.6316-1 du code du travail.



Certification QUALIOPi
CPS RNCQ 0037
Portée disponible sur www.icert.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUI SOMMES-NOUS ?

Les CEMEA, centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, sont un organisme de formation, fondé en 1937 sous une forme associative, et incarnent un mouvement pédagogique d'Education Nouvelle.

Ils participent à la formation des personnels éducatifs des œuvres sanitaires, éducatives, sociales et culturelles, en s'appuyant sur les Méthodes d'Éducation Active et ont une dimension locale, nationale et internationale.

UN RÉSEAU

Les CEMÉA forment plus de 25.000 animateurs.rices et directeurs.rices chaque année. Près de 3.000 formateurs.rices sont investi-es dans leur travail pour partager, donner, et faire découvrir l'animation. Les CEMÉA sont composés d'un siège national, de plus de 30 structures en métropole et en outre-mer et d'une fédération internationale.

UN MOUVEMENT RECONNU

Les CEMEA sont agréés et subventionnés par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Ils sont conventionnés avec les ministères de la Santé et des Solidarités, des Affaires étrangères, de la Culture et de la Communication.

Ils sont partenaires de la CNAF, de Conseils régionaux et généraux, de villes, d'organismes mutualisateurs, des CAF, de comités d'entreprises, de fédérations et d'associations locales, régionales, nationales ou internationales.



L'ENSEMBLE DES TEMPS, DE VACANCES, DE FORMATION, D'ANIMATION
CONSTITUENT DES MOYENS POUR FORMER DES CITOYENS CONSCIENTS
DES ENJEUX POLITIQUES, CULTURELS ET ÉCONOMIQUES, CAPABLES D'ŒUVRER
POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET PLUS ÉGALITAIRE.

L'ENGAGEMENT QUALITÉ DES CEMÉA

• L'ÉDUCATION NOUVELLE, DANS LA FORMATION, SE TRADUIT PAR LA PRISE EN COMPTE :

- de l'individu dans son parcours de formation,
- du milieu de vie comme source d'intérêt et de motivation
- des interactions entre les individus comme source d'apprentissage
- des représentations des apprenant.e.s sur les objets d'apprentissage.

C'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

• POUR LES CEMÉA, EXERCER LES MÉTIERS DE L'ANIMATION, C'EST :

- participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations,
- favoriser le développement des liens sociaux,
- agir pour l'autonomie des personnes et des groupes,
- soutenir la transformation des dynamiques de territoire,
- contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative,
- aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations,
- agir pour le développement des pratiques culturelles de tou.te.s,
- sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.



YAKAMEDIA

LA MÉDIATHÈQUE ÉDUC'ACTIVE DES CEMÉA

ACCÉDEZ À YAKAMEDIA

Une seule adresse

YAKAMEDIA.FR

Sur abonnement **15€**/an seulement

Des centaines d'idées et de tutos de grande qualité pédagogique.
Pour prolonger et mettre en pratique les acquis de la formation !
Certains contenus sont en libre accès.